

Appui au plan métropolitain bordelais « Plantons 1 million d'arbres »

Éléments préprogrammatiques de projets de paysage et de plantations

Aménagement d'un réseau de
rues-jardins entre le domaine
du Loret et le parc Palmer
à Cenon

étude

04 / 2024



Sommaire

I. Analyse du site	p.4
II. Éléments préprogrammatiques de projets de paysage et de plantations	p.14

Ce cahier préprogrammatique est produit dans le cadre de la mission d'appui à l'opération « Plantons 1 million d'arbres » menée par l'a-urba pour le compte de Bordeaux Métropole. Il est le fruit d'un travail croisé d'arpentage de terrain, d'un travail en chambre par l'a-urba et d'ateliers de travail avec les techniciens de Bordeaux Métropole : la mission Plantons 1 million d'arbres et les techniciens du Pôle Territorial Rive Droite.



Rue résidentielle avec jardins de devant, Plaisance, Cenon © a'urba

Ce cahier préprogrammatique décrit les enjeux paysagers et environnementaux des quartiers de Cenon situés entre le parc Palmer et le domaine du Loret.

Il permet de définir des sites d'intervention (où planter ?), d'objectiver les opérations d'aménagement et de plantation (quel projet ?), et de les prioriser (par quoi on commence ?).

Ce préprogramme ne comporte ni chiffrage ni coût. Il vise à déclencher des études préalables et un projet d'ensemble de paysage et de plantation. Il vise également à faire de ce secteur un site de projet démonstrateur.

La démarche a été inscrite aux contrats de CODEV de BM qui permettront soit de financer des études de faisabilité nécessaires pour rendre opérationnelles les propositions de ce cahier, soit permettront directement de financer des opérations d'aménagement et de plantation.

I. ANALYSE DU SITE

1. Secteur étudié





I. ANALYSE DU SITE

2. Arpentage



Coeurs d'îlots végétalisés,
Quartier Palmer



Grande allée arborée,
rue du Loret et rue des Platanes



Promenade plantée,
rue René Matisse



Rue plantée,
place Léo Lagrange



Large voie de lotissement imperméabilisée,
avenue Pierre Brossolette



Rue très imperméabilisée bordant des équipements,
rue du Dr Roux



Transitions entre espaces bâtis et parcs pas toujours soignées, prolongement rue des Platanes



Espace public minéralisé et peu ombragé,
place François Mitterrand

ANALYSE DU SITE

3. Un patrimoine paysager protégé



Une continuité de parcs et des protections paysagères d'ampleur



Canopée arborée



Parcs et jardins



Espace boisé classé



Protection paysagère au titre du PLU

Constats / Enjeux

Une canopée arborée importante sur le secteur : Parc des Coteaux/Palmer, Domaine du Loret et ripisylve du Mulet.
Une vaste protection paysagère qui relie le Loret à Palmer.

=> Enrichir et renforcer la canopée à l'échelle des quartiers et à l'échelle de la rue.

Des rues imperméabilisées, dans lesquelles on perd la perception du paysage arboré.

=> Retrouver des continuités paysagères en plantant des essences arborées et arbustives qui font les liens entre les parcs et jardins.

ANALYSE DU SITE

4. Des projets de végétalisation réalisés et à l'étude



Des projets métropolitains et communaux



Projets de végétalisation réalisés

- > Avenue René Cassagne (partie nord)
- > Rue du Loret / rue des Platanes
- > Place Léo Lagrange

Projets de végétalisation à l'étude

- ① > Avenue René Cassagne
- ② > Rue Colette
- ③ > Rue Camille Corot / Rue Haroun Tazief
- ④ > Rue Condorcet

Projets de végétalisation à venir (phase pro)

- ⑤ > Rue Joachim du Bellay



Projets de végétalisation de squares à l'étude



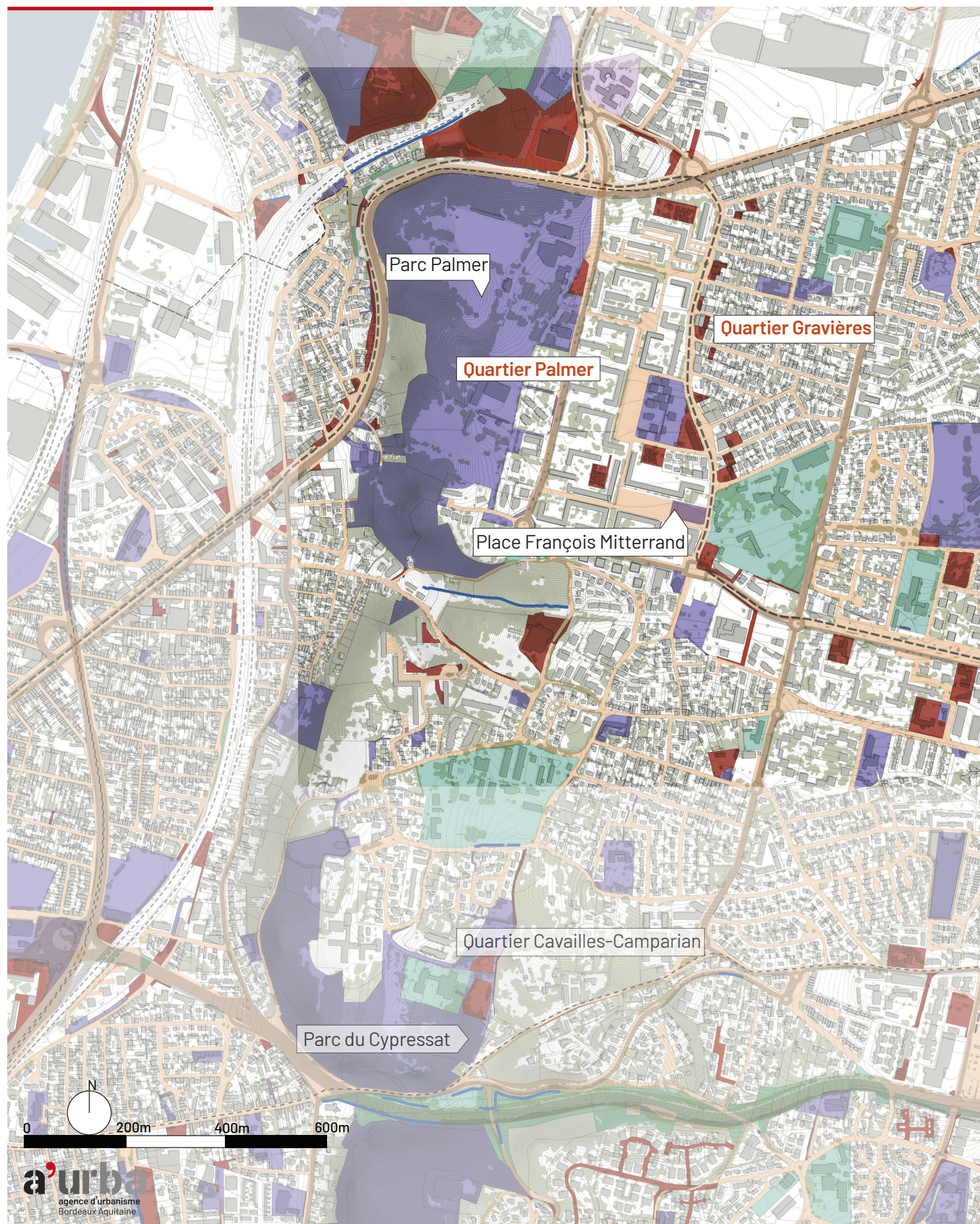
Projets de végétalisation de cours d'écoles à l'étude

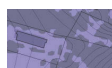
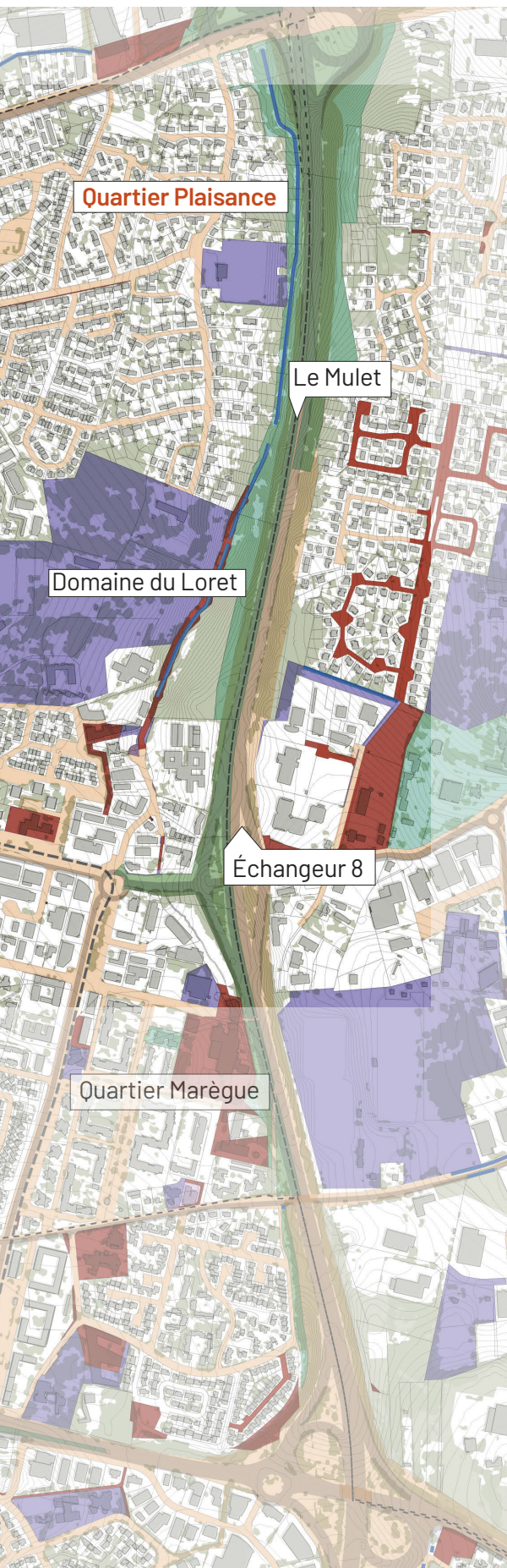
Constats / Enjeux

- > **Des rues sèches** (non ombragées et imperméables) et **des rues fraîches** (ombragées et perméables).
- > **Des voies échelles** en rapport avec les normes incendies, présentant des contraintes pour la plantation.
- > **Des besoins en mobilités piétonnes** et cyclables à concilier avec les besoins de plantation.
- => Désimperméabiliser les secteurs perméables.
- => Constituer des parcours de fraîcheur.

ANALYSE DU SITE

5. Degrandes pièces urbaines ouvertes au public





Parcelles communales



Parcelles métropolitaines



Domaine public



Etat et Collectivités Territoriales



Etablissement public d'intérêt public

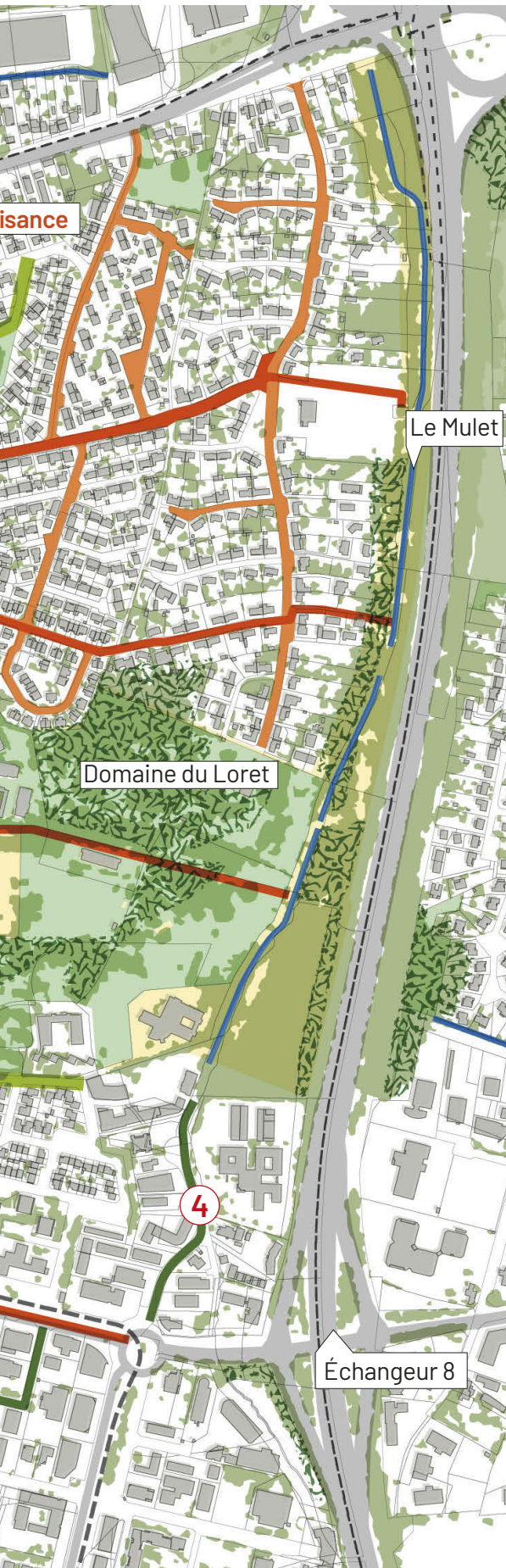
(Source : Bordeaux Métropole)

ÉLÉMENTS PRÉPROGRAMMATIQUES de projets de paysage et de plantations



Intention générale :

Aménager un réseau de rues-jardins entre le domaine du Loret et le parc Palmer



 Objectifs à court terme

 Objectifs à moyen/long terme

Aménager des rues jardins

Donner plus de place aux piétons et aux vélos

→ Objectifs :

- Libérer de l'espace dédié initialement à la voiture pour la plantation et pour les piétons et les cycles.
- Créer des tranchées plantées.
- Rafraîchir les rues.
- Favoriser la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert.



Végétaliser la place François Mitterrand

→ Objectifs à moyen/long terme :

- Rafraîchir et ombrager.
- Désimperméabiliser.
- Diversifier les usages sur la place.

Rappel : projets métropolitains et communaux

Projets de végétalisation réalisés

- > Avenue René Cassagne (partie nord)
- > Rue du Loret / rue des Platanes
- > Place Léo Lagrange

Projets de végétalisation à l'étude

-  > Avenue René Cassagne
-  > Rue Colette
-  > Rue Camille Corot / Rue Haroun Tazief
-  > Rue Condorcet

Projets de végétalisation à venir (phase pro)

-  > Rue Joachim du Bellay



Projets de végétalisation de squares à l'étude



Projets de végétalisation de cours d'écoles à l'étude

Propositions d'aménagements à court terme : Requalifier la rue du Docteur Roux (10m de large et 300m de long)

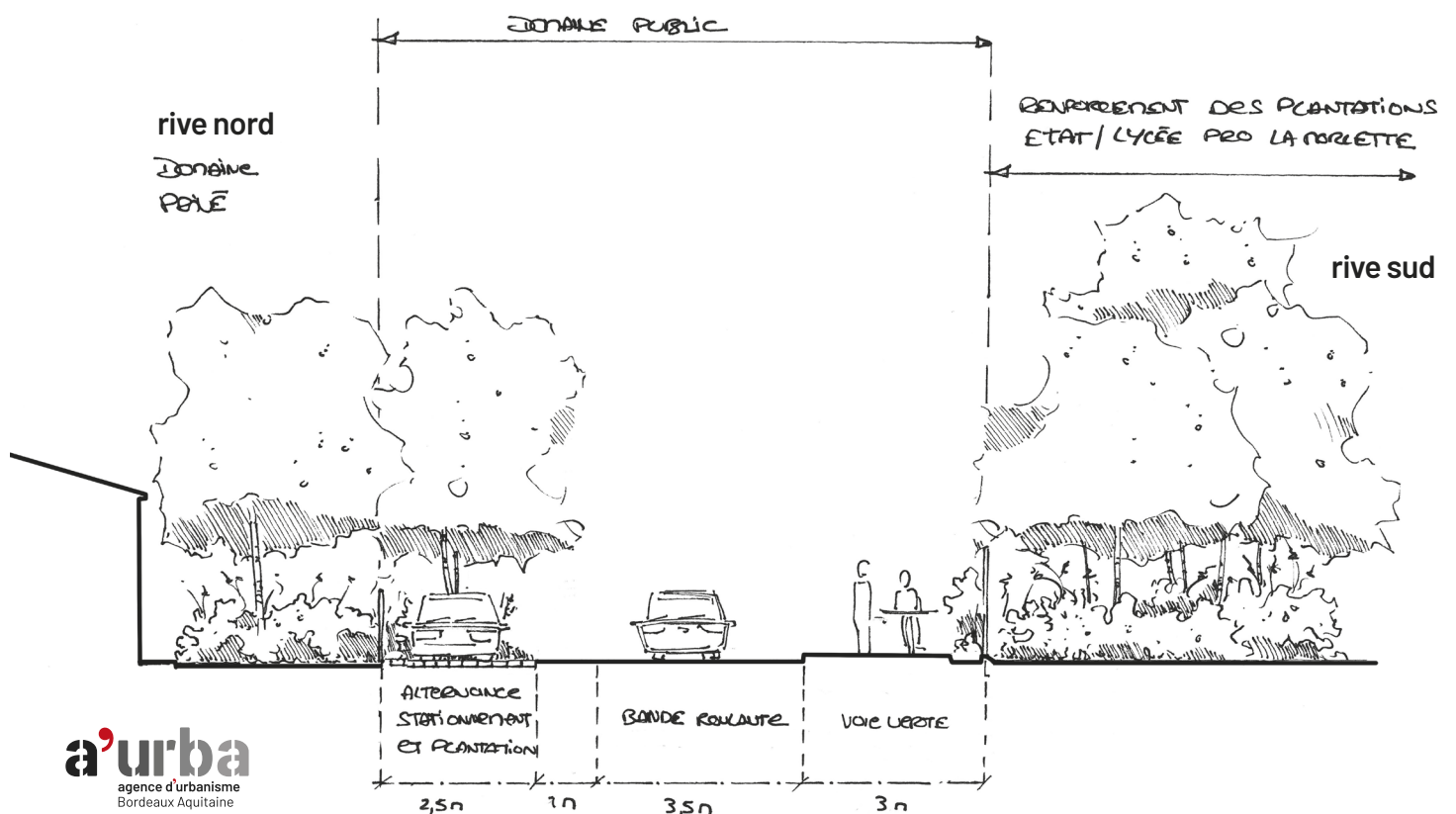
Conditions préalables à la mise en œuvre des propositions

- a/ Établir un plan précis des réseaux sous-terrains et définir les contraintes vis-à-vis de nouvelles plantations.
b/ Réaliser des études de circulation, de stationnement et un schéma cyclable d'ensemble qui permettront de :
- > Valider les propositions de recalibrage de la voie et du gabarit projeté, y compris le besoin d'une voie verte ;
 - > Estimer le besoin réel en places de stationnements et optimiser les capacités sur l'ensemble du quartier.

Propositions - scénario 01 : dissocier les flux

- > Aménager une bande roulante de 3,5m (déjà à sens unique) ;
- > Aménager une voie piétons/cycles de 3m de large en rive sud, dans la continuité de l'aménagement de la rue Joachim du Bellay ;
- > Créer des places de stationnements perméables (2,5m de large) alternant avec des plantations en rive nord ;
- > Renforcer les plantations en rive sud, sur le foncier appartenant au Lycée La Morlette.

> Ratio de désimperméabilisation : entre 25% et 12.5% du profil existant

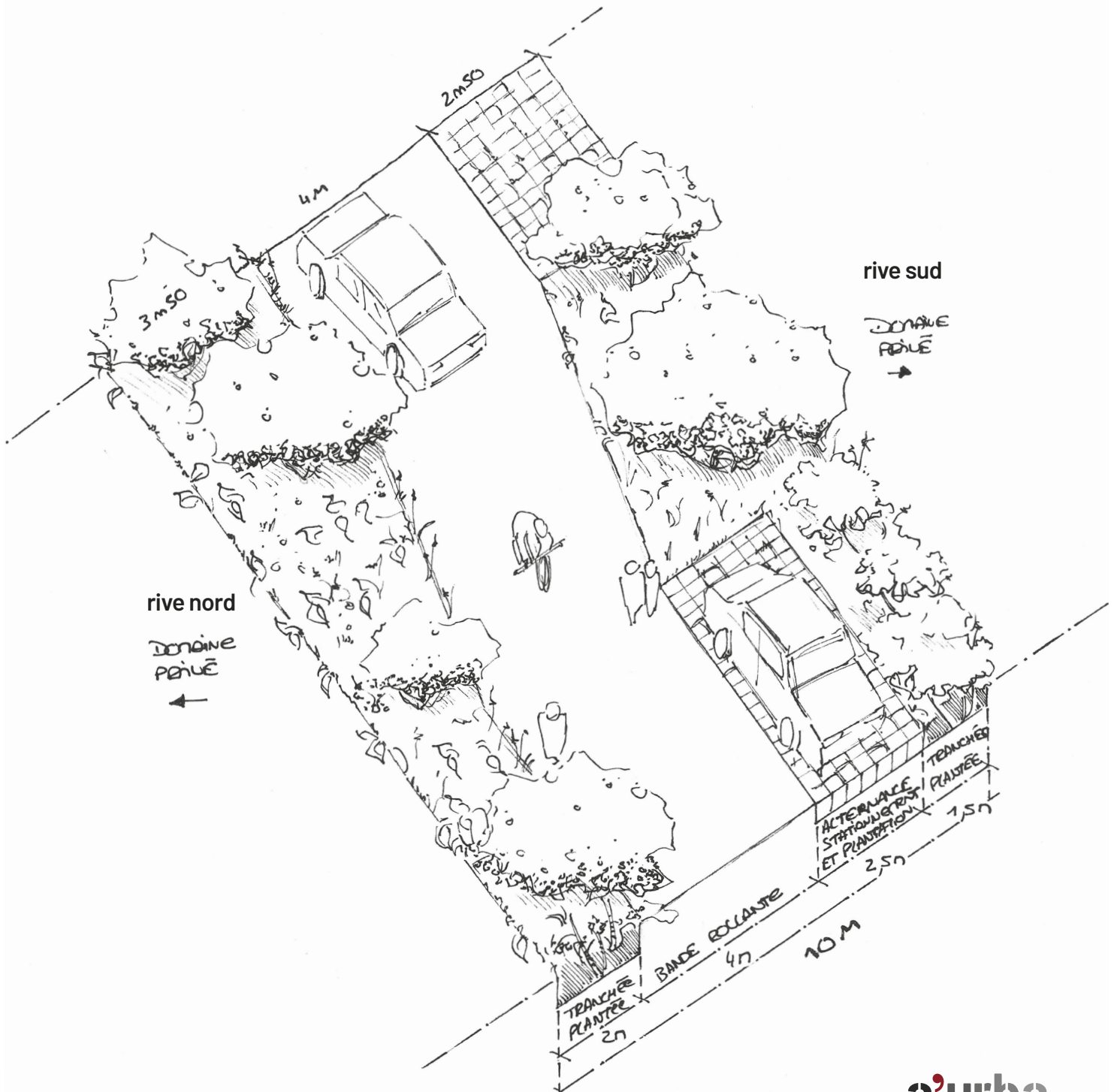


Propositions - scénario 02 : aménager une voie partagée plantée

- > Aménager une voie partagée entre piétons, cycles et véhicules motorisés (priorité donnée aux piétons et aux cyclistes) sur une bande roulante de 4 m (déjà à sens unique) ;
- > En rives nord et rive sud, mettre en place des tranchées végétalisées de 1,5m à 3,5m de large (arbres, arbustes et couvre-sols) alternant avec des places de stationnements perméables (2,5m de large).
- > Aménager un tracé en chicanes pour ralentir les flux motorisés.

=> Ce scénario libère plus d'espace pour la plantation, permet une gestion à ciel ouvert des eaux pluviales, génère un rafraîchissement plus important, et offre une véritable ambiance de rue jardin.

> Ratio de désimperméabilisation : entre 60% et 47.5% du profil existant



Propositions d'aménagement à court terme : Requalifier la rue des Églantiers (12m de large et 125m de long)

Conditions préalables à la mise en œuvre des propositions

a/ Établir un plan précis des réseaux sous-terrains et définir les contraintes vis-à-vis de nouvelles plantations.

b/ Réaliser des études de circulation et de stationnement qui permettront de :

- > Valider les propositions de recalibrage de la voie et du gabarit projeté, y compris le besoin d'une voie verte ;
- > Estimer le besoin réel en places de stationnements et optimiser les capacités sur l'ensemble du quartier.

Propositions : aménager une voie partagée plantée

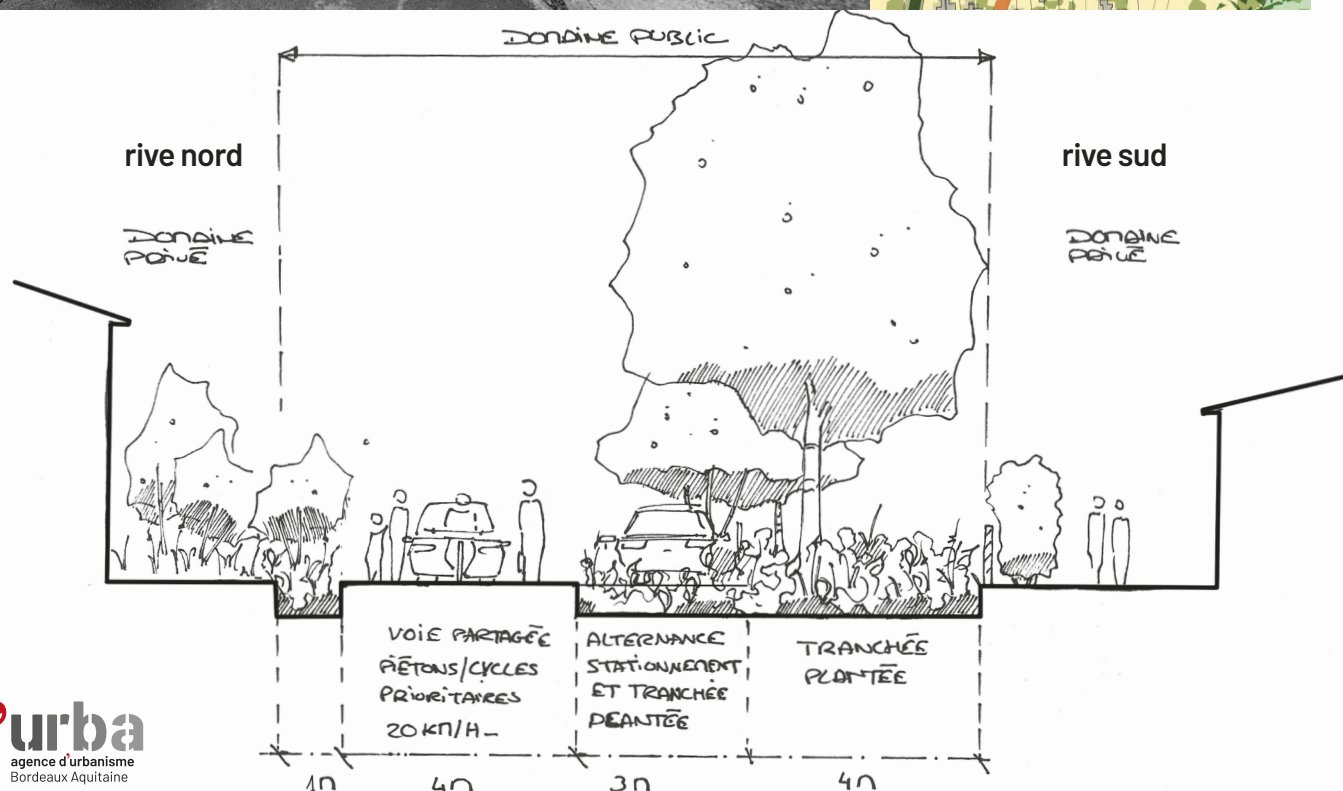
> Aménager une voie partagée de 4 m de large (en s'appuyant sur la bande roulante existante), à sens unique sur la totalité du linéaire, la priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes sur les automobiles ;

> En rive sud, créer une tranchée plantée de 4m à 7m de large qui mette en valeur les platanes existants (renforcer les plantation avec des arbustes et des couvre-sols) qui permet une gestion à ciel ouvert des eaux pluviales, en alternance avec des places de stationnements perméables (3m de large) ;

> En rive nord, aménager une tranchée plantée de 1 m de large, pour permettre une mise à distance entre la voie et le jardin avant des habitations, et permettre une gestion à ciel ouvert des eaux pluviales ;

> En rive nord, renforcer les plantation dans les jardins privés de devant.

> Ratio de désimperméabilisation : entre 66% et 54% du profil existant



Propositions d'aménagement à court terme :

Requalifier l'avenue des 4 Pavillons (de 8 à 12m de large et 550m de long)

Conditions préalables à la mise en œuvre des propositions

a/ Établir un plan précis des réseaux sous-terrains et définir les contraintes vis-à-vis de nouvelles plantations.

b/ Réaliser des études de circulation et de stationnement qui permettront de :

- > Valider les propositions de recalibrage de la voie et du gabarit projeté, y compris le besoin d'une voie verte ;
- > Estimer le besoin réel en places de stationnements et optimiser les capacités sur l'ensemble du quartier.

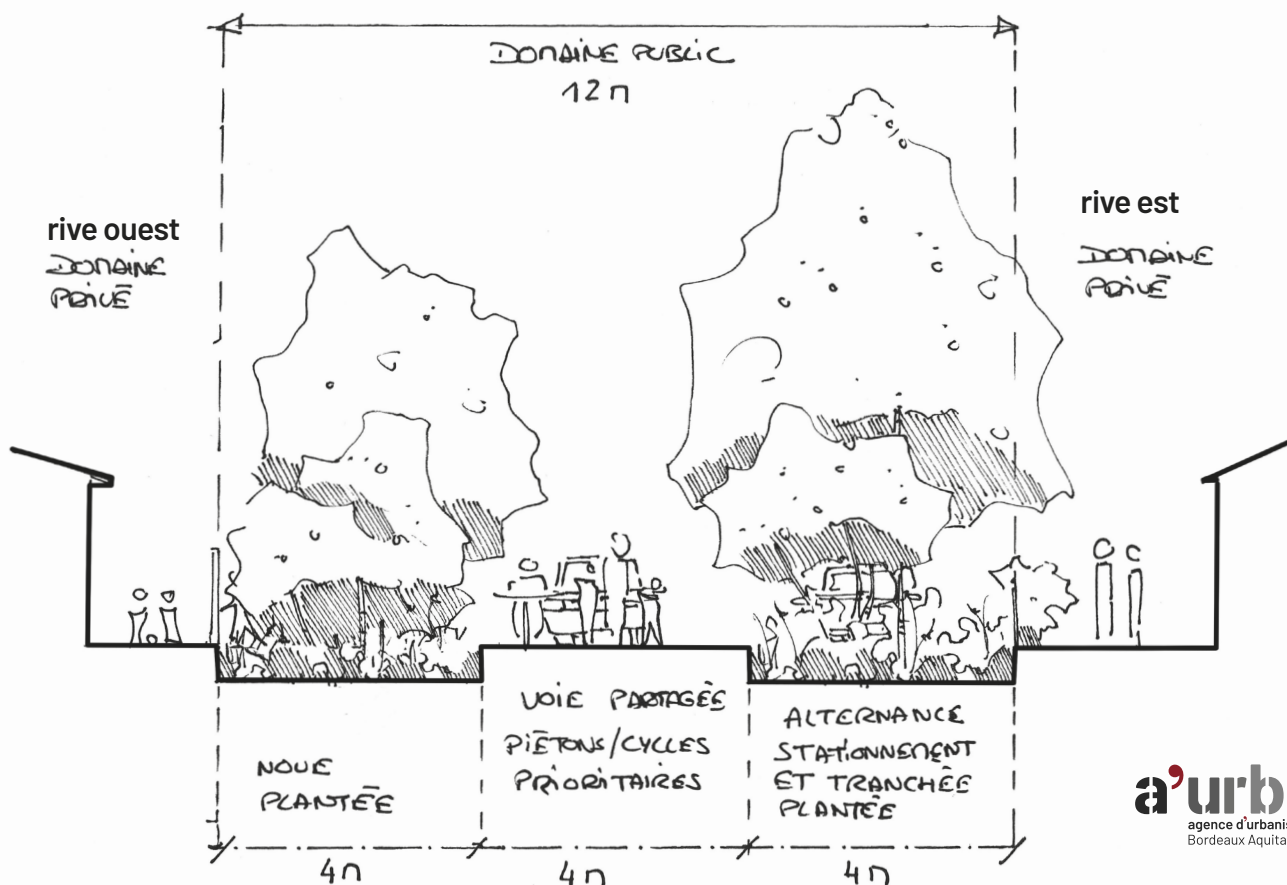
Propositions : aménager une voie partagée plantée

> Aménager une voie partagée de 4 m de large (en s'appuyant sur la bande roulante existante), à sens unique sur la totalité du linéaire, la priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes sur les automobiles ;

> En rive ouest, aménager une tranchée plantée de 4m de large (arbres, arbustes et couvre-sols) qui permet une gestion à ciel ouvert des eaux pluviales ;

> En rive est, aménager des tranchées plantées de 4m de large (arbres, arbustes et couvre-sols) qui permet une gestion à ciel ouvert des eaux pluviales, en alternance avec des places de stationnements perméables de 2.50m de large.

> Ratio de désimperméabilisation : entre 66% et 46% du profil existant



Propositions d'aménagement à court terme :

Requalifier les rues G. Defferre et H. de Balzac (10m de large et 660m de long)

Conditions préalables à la mise en œuvre des propositions

a/ Établir un plan précis des réseaux sous-terrains et définir les contraintes vis-à-vis de nouvelles plantations.

b/ Réaliser des études de circulation et de stationnement qui permettront de :

- > Valider les propositions de recalibrage de la voie et du gabarit projeté, y compris le besoin d'une voie verte ;
- > Estimer le besoin réel en places de stationnements et optimiser les capacités sur l'ensemble du quartier.

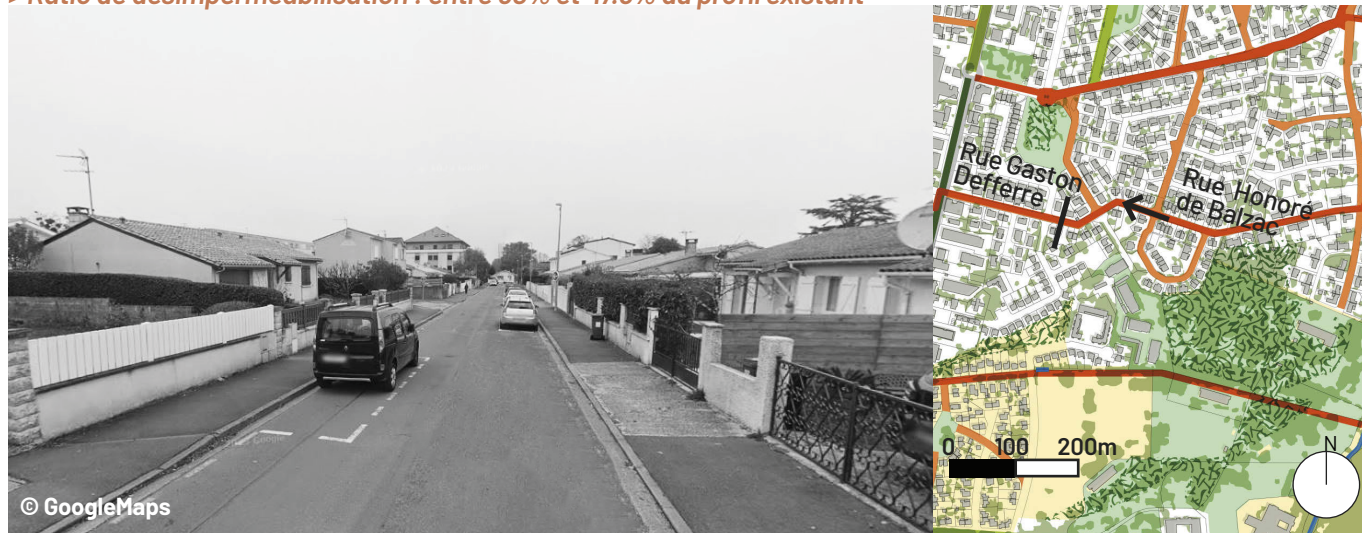
Propositions : aménager une voie partagée plantée

> Aménager une voie partagée de 4 m de large (en s'appuyant sur la bande roulante existante), à sens unique sur la totalité du linéaire, la priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes sur les automobiles ;

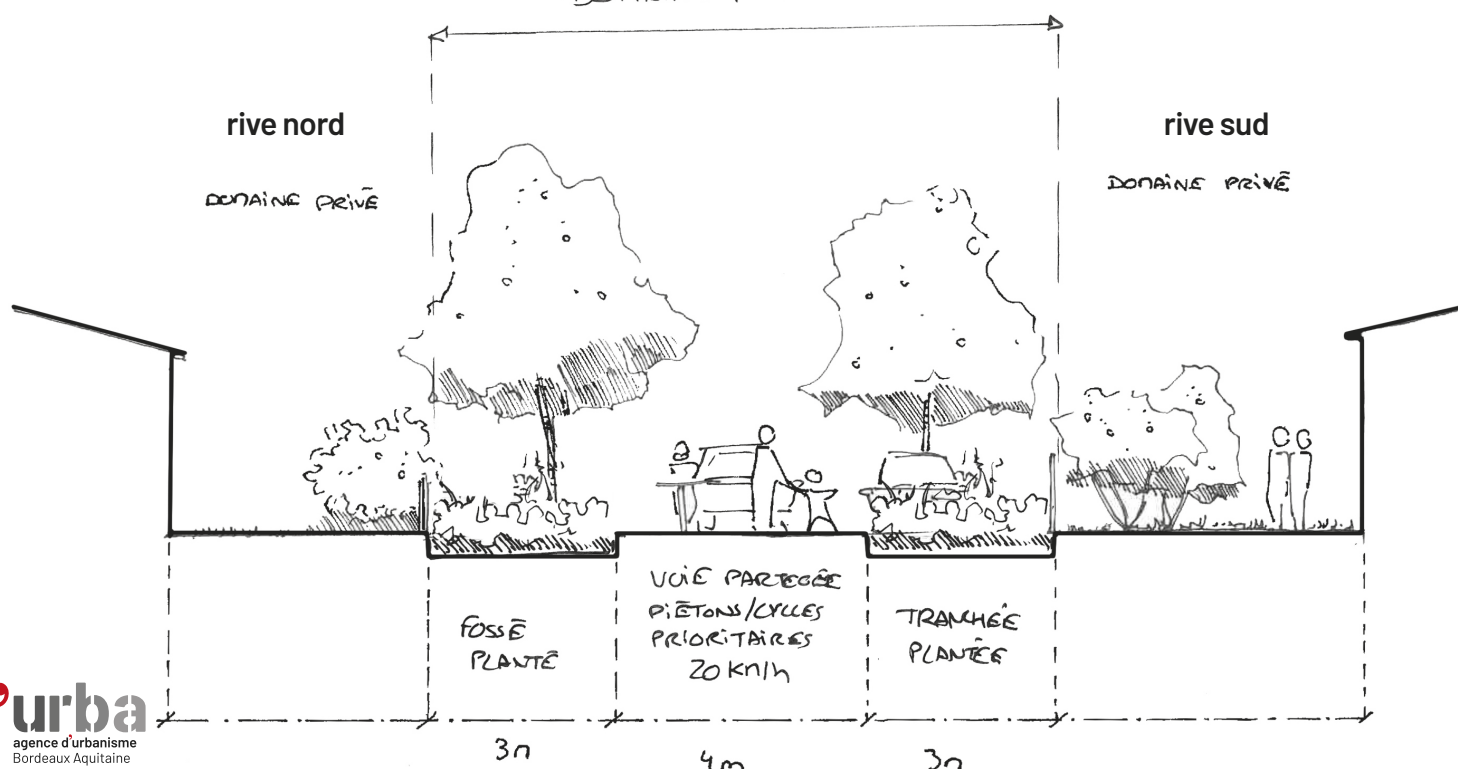
> En rive sud, créer une tranchée plantée de 3m de large (arbres, arbustes et couvres-sols) qui permet une gestion à ciel ouvert des eaux pluviales, en alternance avec du stationnement perméable (2.50 m de large) ;

> En rive nord, aménager une tranchée plantée de 3 m de large (arbres, arbustes et couvres-sols) pour permettre une gestion à ciel ouvert des eaux pluviales.

> Ratio de désimperméabilisation : entre 60% et 47.5% du profil existant



DONAINÉ PUBLIC



Propositions d'aménagement à court terme : Requalifier la rue Louis Lagorgette (8m de large et 380m de long)

Conditions préalables à la mise en œuvre des propositions

a/ Établir un plan précis des réseaux sous-terrains et définir les contraintes vis-à-vis de nouvelles plantations.

b/ Réaliser des études de circulation et de stationnement qui permettront de :

- > Valider les propositions de recalibrage de la voie et du gabarit projeté, y compris le besoin d'une voie verte ;
- > Estimer le besoin réel en places de stationnements et optimiser les capacités sur l'ensemble du quartier.

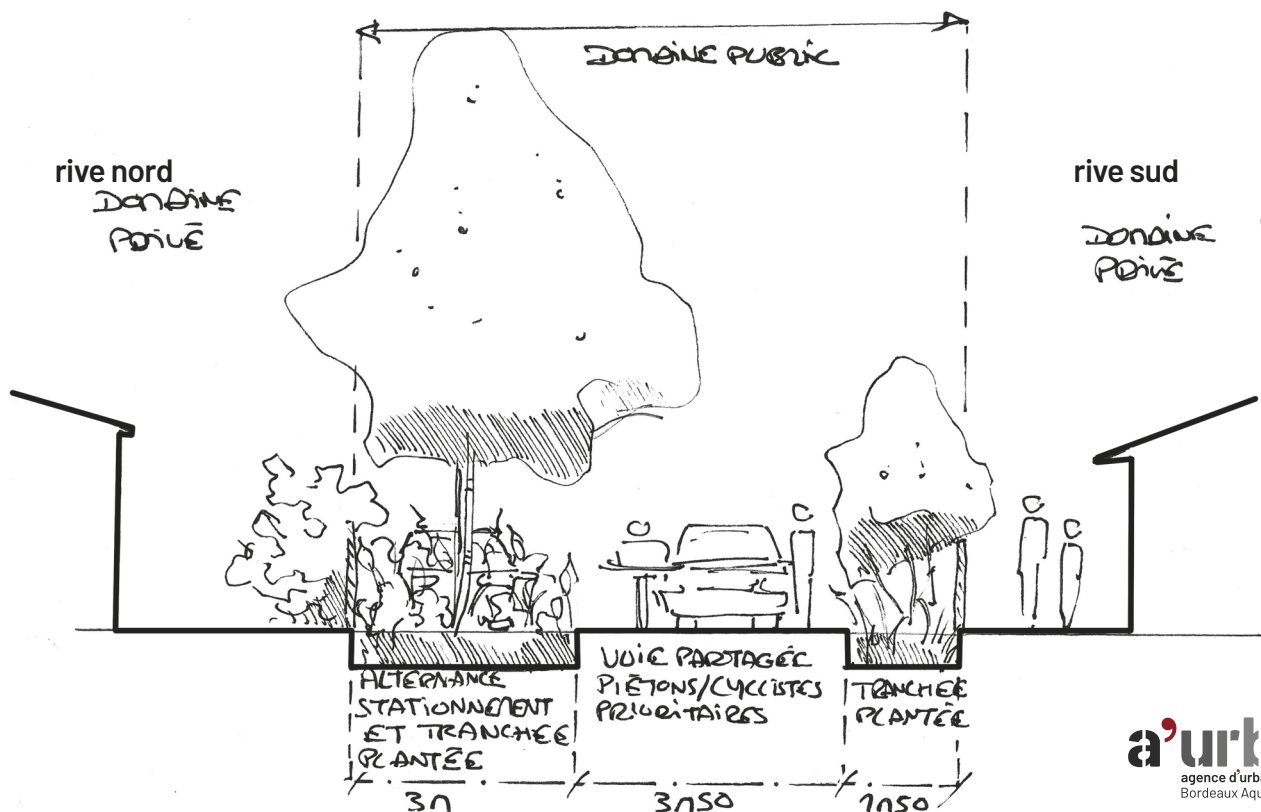
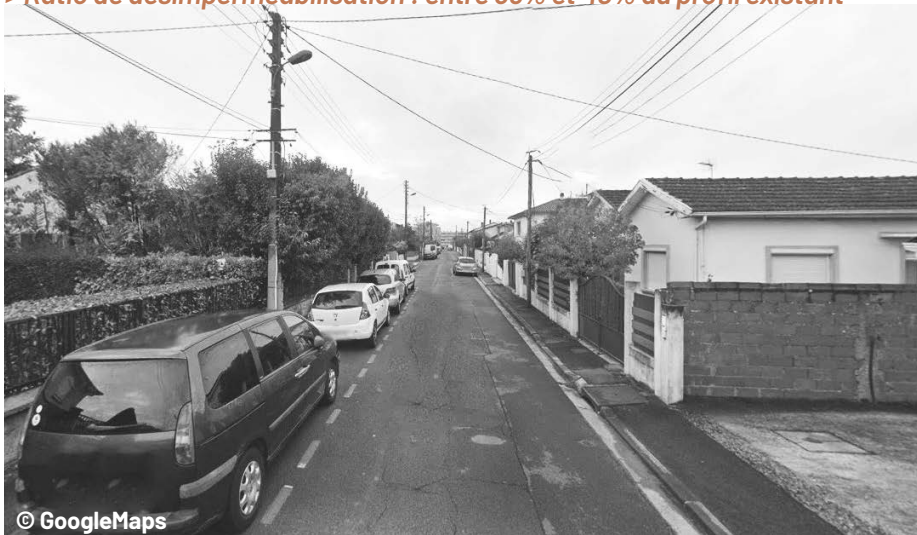
Propositions : aménager une voie partagée plantée

> Aménager une voie partagée de 3.50 m de large (en s'appuyant sur la bande roulante existante), à sens unique sur la totalité du linéaire, la priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes sur les automobiles ;

> En rive nord, créer une tranchée plantée de 3m de large (arbres, arbustes et couvre-sols) qui permet une gestion à ciel ouvert des eaux pluviales, en alternance avec du stationnement perméable (2.50 m de large) ;

> En rive sud, aménager une tranchée plantée de 1.50 m de large (arbres, arbustes et couvre-sols) pour mettre une distance entre la voie et les clôtures, et permettre une gestion à ciel ouvert des eaux pluviales.

> Ratio de désimperméabilisation : entre 56% et 40% du profil existant



Propositions d'aménagement à moyen/long terme : Requalifier la rue René Cassin (11m de large et 230m de long)

Conditions préalables à la mise en œuvre des propositions

a/ Établir un plan précis des réseaux sous-terrains et définir les contraintes vis-à-vis de nouvelles plantations.

b/ Réaliser des études de circulation et de stationnement qui permettront de :

- > Valider les propositions de recalibrage de la voie et du gabarit projeté, y compris le besoin d'une voie verte ;
- > Estimer le besoin réel en places de stationnements et optimiser les capacités sur l'ensemble du quartier.

Propositions : aménager une voie partagée plantée

> **Aménager une voie partagée de 4 m de large** (en s'appuyant sur la bande roulante existante), à sens unique sur la totalité du linéaire, la priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes sur les automobiles ;

> **En rive ouest, aménager un jardin de pluie de 1 à 7 m de large** (arbres, arbustes et couvre-sols) **sur le délaissé existant à la moitié de la rue**, pour renforcer l'ambiance de rue jardin et permettre une gestion à ciel ouvert des eaux pluviales de larue.

> **En rive ouest, aménager une tranchée plantée de 4 m de large** (arbres, arbustes et couvre-sols), en lien avec le jardin de pluie aménagé dans le redan à la moitié de la rue.

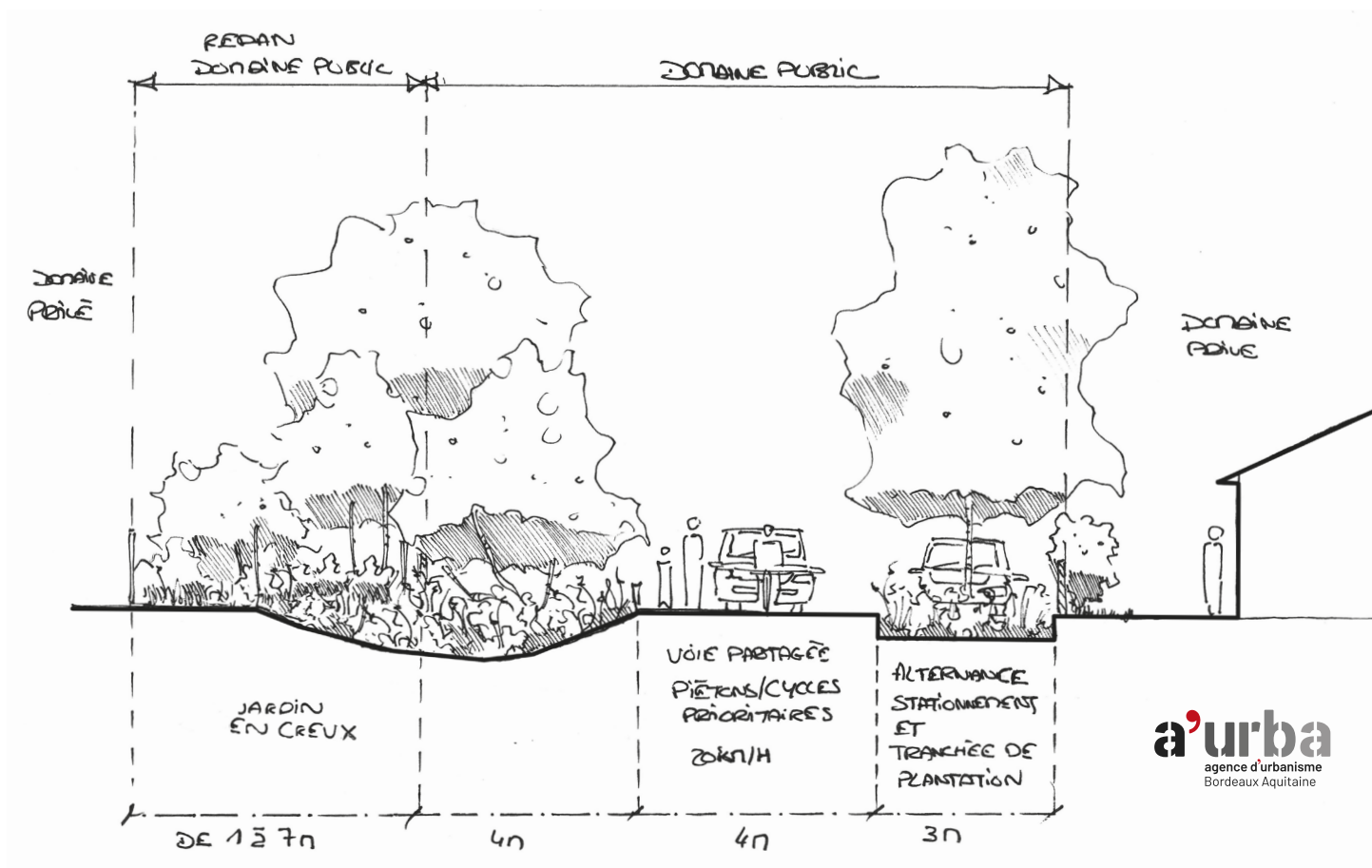
> **En rive est, créer une tranchée plantée de 3m de large** (arbres, arbustes et couvre-sols) qui permet une gestion à ciel ouvert des eaux pluviales, **en alternance avec du stationnement perméable** (2.50 m de large).

> **Ratio de désimperméabilisation : entre 63% et 52% du profil existant**



rive ouest

rive est



a'urba
agence d'urbanisme
Bordeaux Aquitaine

Crédits photos, illustrations : a'urba
Chef de projet : Frédéric Véron / Sous la direction de Jean-Christophe Chadanson /
Équipe projet : Frédéric Véron, Guillaume Bernard
Conception graphique : Frédéric Véron, Guillaume Bernard, Olivier Chaput